

## Délibération du Conseil Municipal

D.2024-077

Acte : 3.3.2

## Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt-quatre et le 04 décembre à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES DENIS, MME GAUCHET, LARONDE, MAZILLE.  
MRS CAM, BERTHAUX, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN.

Procuration : MME BASSO-GUICHARD A MME DENIS.

Excusé(e)s / Absent(e)s : MMES BOURCIER ET NEGRE ; MRS BADOE ET BAÏADA,  
Secrétaire : M. JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 05/09/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 10

❖ **OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°01 BUDGET ANIMATIONS - COMMUNICATION**

En raison de dépenses supplémentaires et sur proposition de M. ZULIAN, élu en charge des finances communales, Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil les décisions modificatives suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personne		5 900.00 €		
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>		<b>5 900.00 €</b>		
R 74741 : Participations communes membres du GFP				5 900.00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations et participations</b>				<b>5 900.00 €</b>
<b>Total</b>		<b>5 900.00 €</b>		<b>5 900.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>5 900.00 €</b>		<b>5 900.00 €</b>

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider cette proposition.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** : la proposition de monsieur le Maire
- **CHARGE** : le Maire des démarches nécessaires à son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
François LE MOING

